

DEPARTEMENT
Du NORD

REPUBLIQUE FRAN
LIBERTE – EGALITE – FR

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 17/12/2021
ID : 059-265904565-20211215-N151220217-DE

ARRONDISSEMENT
De DOUAI

COMMUNE de PECQUENCOURT

EXTRAIT du REGISTRE Des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

OBJET

Délibération N°7
**Adaptation du repas du
jeudi au contexte sanitaire**

L'An Deux Mille Vingt et Un.
Le 15 décembre 2021 à 17 H 15.
Le Centre Communal d'Action Sociale de PECQUENCOURT, dûment
convoqué par Monsieur le Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Joël PIERRACHE.
Votants : 15 dont 3 procurations - 1 absent.

PRESENTS :

Messieurs : PIERRACHE Joël – BELHADRI Youssef – LASSON Jean Marie
PACIOCCO Gilles.
Mesdames : MAZAGRAN Rosanna Lilia - GRODZKI Agnès – ALFANO Marie Joëlle
FROMONT Fabienne - CORREAU Marie-Thérèse – BROUTIN Françoise – INTURRISI
Virginie – MARCZEWSKI Christiane – VANANDREWELT Thérèse.
Procurations : Monsieur OUAAZZI Omar à Madame MAZAGRAN Rosanna Lilia.
Madame KOMIN Pascale à Madame GRODZKI Agnès.
Monsieur VANANDREWELT Rémy à Madame FROMONT Fabienne.
Absent : STALLONE Etienne.

Secrétaire de séance : Madame ALFANO Marie-Joëlle.

Monsieur le Président informe l'assemblée que dans le cadre de l'adaptation des activités au protocole sanitaire, les repas du jeudi ont été remplacés par des temps d'accueil animés. Afin de compenser l'absence du repas auquel les seniors sont habitués, il est proposé de procéder à une vente de soupe au tarif de 2€ la bouteille d'un litre et demi. La préparation sera assurée par la référente senior avec l'équipe bénévole habituelle. Cette vente sera sur réservation et accessible uniquement aux participants présents, qui auront à leur charge de fournir une bouteille vide. Dans le souci de devoir respecter des normes de distribution alimentaire contraignantes, aucune possibilité de livraison à domicile ne pourra être acceptée. Notre objectif à travers cette action reste d'inciter le senior à sortir de la maison, voir du monde, travailler sa mobilité, etc. et non de proposer un service de livraison à domicile.
Tableau récapitulatif des tarifs proposés sur le secteur senior :

Repas des seniors adhérents	5 €
Soupe seniors adhérents	2 €
Sortie repas seniors adhérents	20 €
Sortie repas seniors extérieurs	30 €

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser Monsieur le président à accepter l'application des tarifs.

**La commission Administrative,
Après délibération,
A l'UNANIMITE des voix**

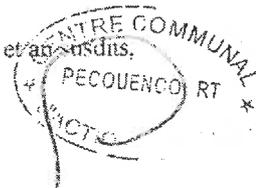
AUTORISE : Monsieur le Président à accepter l'application des tarifs comme mentionné ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 17/12/2021
Reçu en préfecture le 17/12/2021
Affiché le 17/12/2021
ID : 059-265904565-20211215-N151220217-DE

Délibération rendue exécutoire par dépôt
Et publication en Sous Préfecture
Joël PIERRACHE



Fait en séance les jours mois et années susdits,
Pour copie conforme
Joël PIERRACHE



Publiée le 17/12/2021

Transmise au Représentant de l'Etat le 17/12/2021

Monsieur le Président du CCAS certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administrative de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.